



MAIRIE
AUFFREVILLE-BRASSEUIL
78930 - ☎ 01.34.77.11.68

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 20 décembre 2017**

L'an deux mil dix-sept,
Le vingt décembre, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Serge Ancelot, Maire.

Étaient présents : Mrs Legrand, Mathieu, Bellali, Prattico, Goujon, Resende Marqués, Torchet, Mmes Guigard, Cousin, Deseine et Tcherkès.

Absents excusés : Mrs Jean (pouvoir à Mr LEGRAND), Mr Douarre (pouvoir à Mr Ancelot)

Secrétaire de séance : Madame Nathalie COUSIN.

☆☆☆☆☆

**Le Conseil Municipal,
A l'unanimité :**

⇒ **ACCEPTE** le montant des attributions de compensation provisoires 2017 versées à la communauté urbaine GPSEO s'élevant à 18 074 €.

⇒ **DECIDE** de procéder au vote de virements de crédits suivants sur le budget primitif 2017 :

DEPENSES FONCTIONNEMENT

Chap	Art.	Objet	Montant
011	60636	Vêtements de travail	700,00
011	60622	Carburants	1000,00
011	6161	Multirisques	-200,00
011	6156	Maintenance	200,00
011	60631	Fournitures d'entretien	1000,00
012	6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	1400,00
		Total	4100,00

RECETTES FONCTIONNEMENT

Chap	Art.	Objet	Montant
77	773	Mandats annulés sur exercice antérieur	871,00
77	7713	Libéralités reçues	20,00
75	752	Revenus des immeubles	1889,00
74	7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle	46518,00
73	7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	-46518,00
75	758	Produits divers de gestion courante	858,00
013	6419	Remboursements sur rémunérations de personnel	462,00
		Total	4100,00

DEPENSES INVESTISSEMENT

Chap.	Art.	Op	Objet	Montant
21	21568	ONA	Autre matériel et outillage d'incendie	3281,00
21	2128	ONA	Autres agencements et aménagements de terrains	23588,00
21	2152	ONA	Installations de voirie	-17880,00
Total				8989,00

RECETTES INVESTISSEMENT

Chap.	Art.	Op	Objet	Montant
10	10226	OPFI	Taxe d'aménagement	8989,00
Total				8989,00

- ⇒ **APPROUVE** la convention de coopération de viabilité hivernale entre la communauté urbaine GPSEO et la commune d'Auffreville-Brasseuil et **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention.
- ⇒ **DÉSIGNE** Monsieur Daniel TORCHET, délégué titulaire du SEY 78, en remplacement de Mr PIQUENET, démissionnaire.
- ⇒ **DÉSIGNE** Monsieur Bruno GOUJON, délégué suppléant du SEY 78
- ⇒ **APPROUVE** l'ensemble du contenu de la motion établie par l'AMRF sur l'adoption d'une Loi en faveur des communes et de la ruralité et **S'ASSOCIE** solidairement à la démarche de l'Association des maires ruraux de France en faveur d'une loi-cadre « commune et ruralité ».
- ⇒ **DÉCIDE** de baptiser la cantine garderie du pôle scolaire du nom d'« Arlequin ».

Le Conseil Municipal est informé :

- ⇒ De la démission du conseil municipal de Monsieur Robert PIQUENET.
- ⇒ De la demande d'un apiculteur d'installer des ruches sur le territoire communal.
- ⇒ Du courrier de Mr et Mme MOSZKOWICZ demandant l'abandon de la procédure contentieuse les opposant à la commune concernant la sente de la rivière.
- ⇒ De la difficulté pour le camion de ramassage des déchets de manœuvrer rue des Gains en raison du stationnement de véhicules.

Le Conseil Municipal :

- ⇒ Donne un avis favorable à l'installation de ruches sur le territoire communal derrière la salle communale le long de la route départementale.